

**Ville de
Cambo-les-Bains**



Kanboko Herria

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Note de présentation

COMMUNE RESULTATS DEPUIS 2013

(en K€)

22/02/2018

FONCTIONNEMENT	ANNEES					V° 2017/2016
	2013	2014	2015	2016	2017	
Total Recettes Réelles	6 401	6 106	6 348	6 555	6 640	1,30%
Total Dépenses Réelles	4 940	5 086	5 295	5 145	5 626	9,35%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 461	1 020	1 053	1 410	1 014	-28,09%
Ecritures d'Ordre	-167	-201	-205	-159	-241	51,57%
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT	1 294	819	848	1 251	773	-38,21%

INVESTISSEMENT	ANNEES					V° 2017/2016
	2013	2014	2015	2016	2017	
Total Recettes	2 774	2 446	3 509	3 052	2 556	-16,25%
Total Dépenses	3 296	3 032	4 153	4 064	3 529	-13,16%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-522	-586	-644	-1 012	-973	-3,85%
Ecritures d'Ordre	167	201	205	158	241	52,53%
RESULTAT NET D'INVESTISSEMENT	-355	-385	-439	-854	-732	-14,29%

RESULTAT NET CUMULE DES 2 SECTIONS	939	434	409	397	41
------------------------------------	-----	-----	-----	-----	----

Commentaire général, exercice 2017 :

1 - **section de fonctionnement** : résultat excédentaire en forte baisse par rapport au résultat de fin 2016 en raison :

- de la baisse des recettes réelles de fonctionnement dont DGF (-48K€), attributions de compensation de l'EPCI de rattachement (-50K€), participation du Dpt au contrat enfance jeunesse (-49K€) suite au transfert de la compétence crèche,...

- de la hausse des dépenses réelles de fonctionnement dont les fluides [edf, eau et gaz] (+26K€), charges d'entretien et de maintenance (+58K€), Activité de l'ALSH (+48K€), les charges de personnel au 012 (+80K€), la subvention versée au CCAS (+221K€) et la subvention à l'Office de Tourisme de Cambo (+18K€).

- mouvements d'ordre (-82K€) dont travaux en régie (-51K€) et quote-parts de subventions (-15K€).

2- **section d'investissement** : Le déficit cumulé d'investissement constaté au 31/12/2017 a été sensiblement diminué par rapport à celui constaté à la même date en 2016 (-732K€ contre -854K€ en 2016). En d'autre terme, la section d'investissement 2017 a été excédentaire de l'ordre de 120K€.

**Ville de
Cambo-les-Bains**



Kanboko Herria

I - BUDGET DE FONCTIONNEMENT

**Ville de
Cambo-les-Bains**



Kanboko Herria

A - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

COMMUNE RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE EVOLUTION DEPUIS 2013

Chapitres - Libellés		Années				
		2013	2014	2015	2016	2017
FONCTIONNEMENT - RECETTES REELLES (en K€)						
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	650	500	700	836	874
73	Impôts et taxes	3 500	3 250	3 350	3 535	3 537
74	Dotations, subventions et participations	2 000	2 100	2 000	1 873	1 849
75	Autres produits de gestion courante	250	250	250	269	277
TOTAL RECETTES REELLES (hors recettes exceptionnelles)		6 400	6 100	6 300	6 513	6 537

chap 70 - recettes en hausse : centre de loisirs (paiement par les Ixassou et Louhossoa) +14K€ ; remboursement des frais liés à la piscine par la CAPB : 44K€ ; entrées Arnaga +5K€.

- recette en baisse : entrées piscine suite au transfert à la CAPB (-25K€) ; pas de vente de bois en 2017 (-2K€) ;

- des recettes en hausse (+ 56,5K€) : accès aire de camping-cars +27K€, impôts +18K€, taxe sur électricité +7K€, droits de mutation +3K€, droits de place +1,5K€.

- recettes en baisse (- 55K€) : attribution de compensation CAPB -50K€ et taxe de séjour -4K€.

chap 74 - recettes en hausse (+ 96K€) : Dotation de Solidarité Rurale +70K€, compensations TH et TF +19K€, participation CAPB et OPLB pour prise en charge du remplacement E.Bonis dans le cadre de sa formation à la langue Basque +7K€.

- recettes en baisse (- 121K€) : DGF -48K€, CAF (contrat enfance jeunesse suite au transfert de la piscine) -59K€, emplois d'avenir (fin du dispositif) -14K€

chap 75 Variation due aux locations de salles +6K€ et à la location de l'Orangerie à Arnaga +2K€.

2014			
Taxes	Bases réelles	Taux	Produit (1)
TH	9 125 811	11,24%	1 093 156
TFB	7 281 786	10,38%	759 498
TFNB	55 633	26,33%	16 856
			993 767
versement CCAPB dont CVAE	16 463 230		2 863 278

2015			
Taxes	Bases réelles	Taux	Produit (1)
TH	9 467 375	11,24%	1 139 798
TFB	7 347 874	10,38%	766 596
TFNB	55 550	26,33%	16 641
			991 789
versement CCAPB dont CVAE	16 870 799		2 914 825

2016			
Taxes	Bases réelles	Taux	Produit (1)
TH	9 414 516	11,24%	1 121 567
TFB	7 581 378	10,38%	790 042
TFNB	55 781	26,33%	16 516
versement CCAPB dont CVAE			1 009 595
total	17 051 675		2 937 719

2017			
Taxes	Bases réelles	Taux	Produit (1)
TH	9 557 897	11,03%	1 138 949
TFB	7 707 485	10,44%	805 866
TFNB	56 091	24,44%	15 408
versement CCAPB dont CVAE			956 354
total	17 321 473		2 916 577

2018 prévisionnel			
Taxes	Bases (2)	Taux (3)	Produit (1)
TH	9 557 897	11,16%	1 129 661
TFB	7 707 485	10,57%	815 303
TFNB	56 091	24,73%	14 749
versement CCAPB dont CVAE			956 354
total	17 321 473		2 916 067

(1) Produit = Bases x taux + compensations annuelles

Pour 2018, le montant des compensations sont estimés à 63K€ pour la TH et 1,5K€ pour la TF (B+NB).

(2) Bases réelles 2018 non connues : on reprend les bases réelles 2017

(3) Taux 2018 = taux 2017 x taux d'inflation prévu pour 2018 soit +1,2%.

EVOLUTION DES TAUX DE FISCALITE DE CAMBO-LES-BAINS ET DES COMMUNES DE LA STRATE DEPUIS 2013

Taxe d'habitation	ANNEES				
	2013	2014	2015	2016	2017
Cambo les Bains	11,10	11,24	11,24	11,24	11,03
communes de la strate *	14,41	14,48	14,71	14,98	

* 2017 : donnée non connue

Taxe foncier bâti	ANNEES				
	2013	2014	2015	2016	2017
Cambo les Bains	10,25	10,38	10,38	10,38	10,44
communes de la strate *	20,80	20,81	20,99	21,07	

* 2017 : donnée non connue

Taxe foncier non bâti	ANNEES				
	2013	2014	2015	2016	2017
Cambo les Bains	25,99	26,33	26,33	26,33	24,44
communes de la strate *	57,75	57,60	58,52	56,13	

* 2017 : donnée non connue

**Ville de
Cambo-les-Bains**



Kanboko Herria

B - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

COMMUNE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - EVOLUTION DEPUIS 2013

Chapitres - Libellés		Années				
		2013	2014	2015	2016	2017
FONCTIONNEMENT - DEPENSES REELLES (en K€)						
011	Charges à caractère général	1 500	1 500	1 500	1 825	1 958
012	Charges de personnel	2 100	2 200	2 300	2 403	2 483
65	Autres charges de gestion courante	1 200	1 300	1 300	810	1 042
66	Charges financières - intérêts des emprunts	100	100	100	60	46
TOTAL DEPENSES REELLES		4 900	5 100	5 200	5 098	5 529

chap 011 Hausse d'environ +7,3% contre une hausse entre 2015 et 2016 de +18,5%. On retrouve un niveau de variation équivalent à celui constaté entre 2015 et 2014 (+7%) : fluides [edf, eau et gaz] (+26K€), charges d'entretien et de maintenance (+58K€), activité de l'ALSH (+ 48K€),

chap 12 Hausse du 012 de +83K€ soit +3,3% contre +4,25% entre 2016 et 2015 dont cotisations pour les chèques déjeuners +35K€ (pour un exercice complet en 2017 contre le seul 4^e trimestre en 2016). Les charges sur salaires sont à la hausse pour +31K€ (+4,3%). Les rémunérations sont également à la hausse de +13K€ (+0,82%) contre une hausse entre 2015 et 2016 de +59K€ (+3,8%) due aux rémunérations versées dans le cadre des manifestations culturelles à Arnaga.

chap 65 En hausse : forte hausse de la subvention annuelle versée au CCAS (+221K€) et de la participation versée à l'OT Cambo (+17K€). On relève également une participation versée à la CAPB pour les conteneurs ordures ménagères (18K€ contre 0€ en 2016).

En baisse : les indemnités et charges des élus (-12K€) ; la participation versée au Syndicat Intercommunal de Soutien à la Culture Basque (-10K€) ; pas de remboursement au FISAC en 2017 contre 13K€ en 2016.

chap 66 Recul des intérêts sur 2017 : 2 emprunts sont arrivés à terme durant l'exercice, l'un en janvier et l'autre en juillet. On constate également une baisse du montant des intérêts sur chacun des emprunts en cours.

**Ville de
Cambo-les-Bains**



Kanboko Herria

II - BUDGET D'INVESTISSEMENT

**Ville de
Cambo-les-Bains**



Kanboko Herria

A - RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR LES PRINCIPAUX CHAPITRES EVOLUTION DEPUIS 2013

Chapitres - Libellés		Années				
		2013	2014	2015	2016	2017
INVESTISSEMENT - RECETTES (en K€)						
10	Dotations Fonds divers Réserves	1 400	1 830	1 100	1 284	1 714
13	Subventions d'investissement	200	600	300	1 765	829
16	Emprunts	1 150	-	2 100	0	13
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		2 750	2 430	3 500	3 050	2 556
Mouvements d'ordre		782	413	358	322	341
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT TOTALES		3 532	2 843	3 858	3 372	2 897

chap.10 L'écart entre 2016 et 2017 soit 430K€ correspond essentiellement au montant de l'excédent n-1 capitalisé (article 1068) soit en 2017 un excédent 2016 capitalisé de 1 252K€ contre 848K€ en 2016 d'excédent 2015. On constate également un meilleur niveau d'encaissement de la taxe d'aménagement, en progression de +34K€.

chap.13 La baisse des subventions s'explique principalement par l'encaissement en 2017 de 369K€ au titre du fonds de concours Errobi contre 980K€ en 2017 sur une enveloppe globale d'1,7K€. Le solde de 350K€ est prévu sur l'exercice 2018.

chap.16 Enregistrement d'une avance remboursable enregistrée sur l'article 1678 pour un montant de 12K€. Pas de nouvel emprunt en 2017.

**Ville de
Cambo-les-Bains**



Kanboko Herria

B - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

COMMUNE DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - EVOLUTION DEPUIS 2013

Chapitres - Libellés		Années				
		2013	2014	2015	2016	2017
INVESTISSEMENT - DEPENSES (en K€)						
16	Remboursement d'emprunts	1 100	400	1 500	548	497
20	Immobilisations incorporelles	23	21	53	42	91
204	Subventions d'équipement versées	78	117	17	1	-
21	Immobilisations corporelles	275	225	300	258	484
23	Immobilisations en cours	1 200	1 940	1 860	2 772	1 592
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		2 676	2 703	3 730	3 621	2 664
001 - besoin de financement cumulé de l'exercice N-1		623	355	385	439	853
Mouvements d'ordre		588	170	182	165	100
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT TOTALES		3 887	3 228	4 297	4 225	3 617

Chap.16 - 2013 : en + des échéances normales, remboursement d'un prêt à court terme (500K€) et le remboursement anticipé d'un emprunt (195K€).
 - 2015 : en plus des échéances normales, remboursement du crédit à court terme contracté en 2013 (1 150K€).
 - 2016 et 2017 : pas de remboursement anticipé; Il s'agit des échéances normales en capital de l'exercice

Chap.20 - 2015 : +28K€ de coût de révision du PLU
 - 2016 : 23K€ : logiciel médiathèque et 13K€ révision PLU
 - 2017 : +28K€ de coût de révision du PLU et +33K€ de frais d'études avant travaux.

Chap.204 - 2016 : Subv.au SDEPA pour cablage et enfouissement des réseaux rue Paskaleku (solde de 1K€).
 - 2017 : pas de subvention versée au SDEPA.

Chap 21 et chap 23 : 2 076K€ en 2017 contre 3 030K€ en 2016 soit une forte baisse de -954K€.

chap.21 : +226K€ s'exlique principalement par le renouvellement d'une partie du parc du matériel roulant : nouveau bus scolaire pour 114K€, camion voirie pour 83K€, 1 véhicule électrique pour 22K€ ainsi qu'une épareuse pour 35K€.

chap.23 : - 1 180K€ en raison d'un nombre moins importants de nouveaux programmes débutés en 2017. Il s'agit principalement du solde des programmes commencés sur les années antérieures. Exemple : solde de l'opération cœur de ville tranche 3 pour 2,2K€ contre un montant de 710K€ en 2016.

INVESTISSEMENTS REALISES (TTC)
DEPUIS 2013

Années	Investissements réalisés en K€ (*)
2013	1 576
2014	2 303
2015	2 230
2016	3 077
2017	2 167
<i>moyenne</i>	2 271

(*) Il s'agit des chapitres 20, 204, 21 et 23.

Ne prend pas en compte les écritures d'ordre, le remboursement du capital de la dette et le solde d'investissement cumulé N-1.

**Ville de
Cambo-les-Bains**



Kanboko Herria

III - RATIOS FINANCIERS DE STRUCTURE

EPARGNE BRUTE

1 - L'épargne brute permet d'apprécier la capacité à financer le remboursement de la dette et, pour le surplus les

L'Epargne brute correspond à l'excédent de recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) après déduction des dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette (ID) et travaux régie (TR)) . Appelée aussi "autofinancement brut" , elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement, et en priorité au remboursement de l'annuité de la dette.

Epargne brute (EB) hors cessions d'immo et tvx en régie (en K€)	Années				
	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) moins cessions	6 387	6 106	6 331	6 548	6 619
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) moins ID et TR	4 690	4 875	5 110	4 958	5 505
EB = RRF-DRF	1 698	1 231	1 221	1 590	1 114

EPARGNE NETTE

2 - L'épargne nette permet d'apprécier la capacité à financer les dépenses d'équipement après remboursement de la dette.

L'Epargne nette est égale à l'épargne brute après paiement de l'annuité de la dette (capital + intérêts). Elle mesure l'épargne disponible pour les dépenses d'équipement après financement des remboursements de la dette.

Epargne nette (EN) hors cessions d'immo et tvx en régie	Années				
	2013	2014	2015	2016	2017
Epargne Brute	1 698	1 231	1 221	1 590	1 114
Annuité de la dette	728	480	473	610	540
EN = EB-annuité	969	751	748	980	574

ANNUITE DE LA DETTE / RRF

3 - Ce ratio est le quotient de l'annuité de la dette par les Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF).

Il ne doit pas dépasser 0.20 (20% des R.R.F) : l'annuité de la dette ne doit pas représenter plus du cinquième des recettes réelles de fonctionnement.

RATIO = Annuité / RRF	Années				
	2013	2014	2015	2016	2017
Annuité (remboursement intérêts + capital de l'année) *	728 110	480 464	1 622 963	610 193	540 043
Recettes Réelles de Fonctionnement - cessions	6 393 906	6 106 402	6 455 962	6 697 795	6 697 770
Rappel : le plafond doit être inférieur à 0.20	0,11	0,08	0,25	0,09	0,08
Pour info : ratios de la strate *	0,10	0,10			

* données 2017 non connues

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

4 - La capacité de désendettement correspond au quotient de l'encours de la dette (capital restant dû au 31/12/N) par l'épargne brute.

Combien d'années faudrait-il pour rembourser l'encours de la dette si la collectivité dégagait le même excédent brut sur les années à venir et qu'elle ne contractait pas de nouvel emprunt ?

capacité de désendettement de la commune	Années				
	2013	2014	2015	2016	2017
Encours de la dette (capital restant dû au 31/12/N)	3 201	2 825	3 387	2 841	2 351
Epargne brute	1 704	1 231	1 229	1 594	1 114
zone verte <5 - 5 < médiane <8 - 8 < orange <12 - rouge >12	1,88 ans	2,30 ans	2,76 ans	1,78 ans	2,11 ans
Pour info : ratios de la strate *	4,20 ans	4,60 ans	4,33 ans	4,19	-

* 2017 : donnée non connue

DETTE GLOBALE DE LA COMMUNE

5- La dette globale de la Commune, c'est le quotient de l'encours de la dette par les R.R.F.

Ce ratio mesure le nombre d'années nécessaires à la collectivité (qui s'endette sur 12 ans) pour amortir le capital restant dû par la totalité de l'épargne brute. La dette globale de la commune doit être au maximum équivalente à une année de fonctionnement.

Surendettement ou dette globale de la commune	Années				
	2013	2014	2015	2016	2017
Encours de la dette (capital restant dû au 31/12/N)	3 201	2 825	3 387	2 841	2 351
Recettes réelles de fonctionnement - cessions	6 394	6 106	6 339	6 548	6 619
Commune de Cambo-les-Bains	0,50	0,46	0,53	0,43	0,36
<i>Pour info : ratios de la strate *</i>	0,75	0,75	0,73	0,72	-

* 2017 : donnée non connue

DETTE PAR HABITANT

6 - Endettement par habitant de la commune de Cambo les Bains comparé à la moyenne de la strate des communes appartenant à un groupement de fiscalité

Dette par habitant	Années				
	2013	2014	2015	2016	2017
Cambo les Bains	480	420	499	416	339
<i>nombre d'habitant (population municipale)</i>	6 670	6 731	6 788	6 827	6 935
<i>capital restant du 31/12/N</i>	3 200 546	2 825 499	3 387 457	2 841 414	2 350 820
Communes françaises, moyenne de la strate *	881	870	862	842	-

* 2017 : donnée non connue

Ville de
Cambo-les-Bains



Kanboko Herria

IV - LES BUDGETS ANNEXES

1 - le budget annexe de l'assainissement

2 - le budget annexe des caveaux

1 - LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

A - La section de fonctionnement :

La gestion de ce service est déléguée à la Lyonnaise des Eaux.

Le financement des charges du service est assuré par 3 recettes :

- La surtaxe d'assainissement : calculée sur les m3 consommés (520K€ en 2017 contre 349K€ en 2016) ;
- La participation pour le financement de l'assainissement collectif : elle est due par l'ensemble des propriétaires d'immeubles soumis à l'obligation de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées prévue à l'article L.1331-1 du Code de la Santé Publique (immeubles produisant des eaux usées domestiques) (28K€ en 2017 contre 42K€ en 2017) ;
- La prime de performance épuratoire : elle est calculée par l'Agence de l'Eau en fonction de la pollution d'origine domestique éliminée par le système d'épuration de la collectivité (40K€ en 2017 contre 32K€ en 2016).

Les dépenses de fonctionnement sont, pour majeure partie, constituées du remboursement des intérêts de l'emprunt : 63K€ en 2017 (contre 68K€ en 2016) pour un total de dépenses réelles de 65K€ en 2017 (contre 81K€ en 2016).

Il ressort de l'exercice 2017 un résultat excédentaire cumulé pour la section d'investissement de 217 195,28€. Suite au transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération Pays-Basque (CAPB) au 1er janvier 2018, ce résultat sera, dans un premier temps, repris au budget principal de la commune puis transféré, après clôture du budget annexe, à la CAPB.

B - La section d'investissement :

Le total des dépenses d'équipement brut s'est élevé à 141K€ en 2016 contre 133K€ en 2016.

Les programmes non encore réalisés fin 2017 sont reportés sur l'exercice 2018 pour un total de 1 579K€ TTC (1 316K€ HT). Ces restes à réaliser seront transférés à la CAPB nouvellement compétente pour la gestion de l'assainissement depuis le 1er janvier 2018.

Les recettes réelles d'investissement 2017 proviennent principalement :

- du FCTVA 102K€ contre 202K€ en 2016 ;
- du solde excédentaire d'investissement n-1 reporté : 1 190K€.
- d'une subvention de 37K€ de l'Agence de l'Eau Adour Garonne suite aux opérations de restructuration du réseau après les intempéries du 04 juillet 2014.

2 - LE BUDGET ANNEXE DES CAVEAUX (une seule section : le fonctionnement)

Acquisitions 2017 :

- 1 caveau 2 places : 6 210€ (fourniture du caveau + installation) ;
- 9 columbariums (cavernes) : 3 078€ ;
- 11 reprises de concessions : 7 278€.

Ventes 2017 :

- 1 caveau 6 places : 2 991,67€
- 2 caveaux 2 places : 3 450€ soit 1 725€/caveau
- 4 cavernes (1 « caveau » avec 4 urnes) : 2 183,32€ soit 545,83€/caverne

Il ressort de l'exercice 2017 un résultat excédentaire cumulé pour la section de fonctionnement de 13 088,56€. Ce résultat sera affecté en 2018 à l'article de recettes "002-résultat de fonctionnement reporté (excédent)".